



<http://www.cnr-colmar.fr>

## ADHESION ANNUELLE 2021 AU C.N.R. de Colmar

**CLUB NAUTIQUE DU RHIN DE COLMAR**  
 5 rue du Priegel  
 68240 Kaysersberg  
[cnrc@orange.fr](mailto:cnrc@orange.fr)

<b>Nom :</b>		<b>Adresse :</b>			<b>Type, n° et conducteur du véhicule n° 1</b>							
<b>Tél privé :</b>		<b>Tél prof. et/ou portable :</b>			<b>Type, n° et conducteur du véhicule n° 2</b>							
Nom	Prénom	Né(e) le	à	Profession + Email	Type et immatriculation et rating du bateau	Cotisation				Licence FFV		Total (€)
						Famille	Couple	Adulte	Jeune	Adulte	Jeune < 18 ans	
						215,00 €	185,00 €	145,00 €	63,00 €	58,50 €	29,50 €	
										Emplacement bateau	74,00 €	
										Emplacement planche ou canoë	20,00 €	
										Clef d'accès	30,00 €	
										<b>Montant TOTAL</b>		

L'adhésion au C.N.R. de Colmar est annuelle : 1er janvier au 31 décembre. **Pour être membre, il suffit d'être à jour de sa cotisation et d'être titulaire de la licence club annuelle en cours de la F.F.V.**

L'adhésion au club implique l'acceptation des statuts et du règlement intérieur. La cotisation donne droit à l'utilisation des installations du club pour chaque membre licencié.

Si au cours de la saison, un membre désire faire profiter des aménagements de la base nautique à ses amis, il doit signaler leur présence et régler une cotisation journalière " invité " de 15,50€ par personne au permanent de la base (coût de la licence FFV temporaire 1 jour).

Le C.N.R. de Colmar a souscrit au profit de ses membres pour toutes les activités à la base du Geiskopf, une assurance responsabilité civile/dommages corporels comportant notamment et conformément à la Loi du 17.07.1984 des garanties pertes de revenus, rente d'invalidité, capital décès. La cotisation annuelle inclut ces assurances dont le texte et les montants garantis sont à votre disposition au Secrétariat.

Nous vous informons qu'il vous est possible de souscrire à des garanties plus élevées moyennant un surcoût fonction de la formule retenue. ( Les formulaires de souscription précisant les différentes garanties sont à votre disposition auprès du secrétariat du C.N.R.C.)

**L'adhérent s'engage à renvoyer signé, au secrétariat du club, pour lui et les membres de sa famille, le bulletin de souscription aux assurances complémentaires de M.M.A. qui lui sera transmis par la Fédération Française de Voile au moment de la délivrance de sa licence.**

Je règle le montant total par chèque bancaire (ou chèques vacances) à l'ordre du Club Nautique du Rhin de Colmar ou par virement interbancaire sur le compte à la CCM St Joseph à Colmar

IBAN : **FR76 1027 8032 1100 0207 3150 166** BIC : **CMCIFR2A** et j'adresse 1 exemplaire de la présente fiche par courrier au trésorier à l'adresse ci-dessus.

Je soussigné :

DATE:

SIGNATURE \* :

(\* faire précéder de la mention manuscrite " Lu et approuvé ")

Notes:

- Pour être membre, il suffit d'être à jour de sa cotisation et d'être titulaire de la licence F.F.Voile
- Les membres mariés ou pacsés sont invités à souscrire une cotisation couple même si le conjoint ne pratique pas la voile
- Les étudiants de - de 25 ans, les retraités "non-navigants" et les demandeurs d'emplois payent une cotisation 'jeune'
- La clé d'accès n'est proposée qu'aux propriétaires de bateaux, le montant demandé représente une caution qui sera remboursée lors de la restitution de la clé.
- La licence sur papier n'est utile qu'aux compétiteurs, ne pas en demander l'impression économise des frais à l'association
- L'adresse Email que vous donnez pour chaque membre permet à l'association de réduire les frais de communication

## Exemple pour une famille, propriétaire d'un bateau avec 2 enfants

Nom : <b>LUDIC</b> Adresse : <b>21 rue des Marguerites 68000 COLMAR</b>				Immat. Voiture 1 : <b>AF 065 FT</b>								
Tél privé : <b>03.89.44.55.66</b> Tél prof. et/ou portable : <b>06.07.08.09.00</b>				Voiture 2 : <b>3586 XF 68</b>		Voiture 3 : <b>CA 345 XF</b>						
Nom	Prénom	Né(e) le	à	Profession + Email	Cocher si la licence papier est inutile	Cotisation				Licence FFV (1 par ligne)		Total (€)
						Famille	Couple	Adulte	Jeune	Adulte	Jeune < 18 ans	
LUDIC	Théo	26 / 3 / 1960	à Strasbourg	Ministre des Sports / T.Ludic@gouv.fr		215,00 €	185,00 €	145,00 €	63,00 €	58,50 €	29,50 €	273,50 €
MAIRE	Martine	15 / 6 / 1957	à Colmar	Ministre des finances / M.Maire@sfr.fr	X					58,50 €		58,50 €
LUDIC	Raphael	2 / 10 / 2000	à Colmar	Collégien / R.Ludic@sfr.fr	X						29,50 €	29,50 €
LUDIC	Léa	2 / 10 / 2000	à Colmar	Collégienne / L.Ludic@sfr.fr							29,50 €	29,50 €
										Emplacement bateau	74,00 €	74,00 €
										Emplacement planche ou canoë	20,00 €	
										Clef d'accès	30,00 €	30,00 €
										<b>Montant TOTAL (€)</b>		<b>495,00 €</b>

## Exemple pour un couple, propriétaire d'un bateau :

Nom : <b>LUDIC</b> Adresse : <b>21 rue des Marguerites 68000 COLMAR</b>				Immat. Voiture 1 : <b>AF 065 FT</b>								
Tél privé : <b>03.89.44.55.66</b> Tél prof. et/ou portable : <b>06.07.08.09.00</b>				Voiture 2 :		Voiture 3 :						
Nom (si différent)	Prénom	Né(e) le	à	Profession + Email	Cocher si la licence papier est inutile	Cotisation				Licence FFV (1 par ligne)		Total (€)
						Famille	Couple	Adulte	Jeune	Adulte	Jeune < 18 ans	
LUDIC	Théo	26 / 3 / 1960	à Strasbourg	Ministre des Sports / T.Ludic@gouv.fr			185,00 €			58,50 €	29,50 €	243,50 €
MAIRE	Martine	15 / 6 / 1957	à Colmar	Ministre des finances / M.Maire@sfr.fr	X					58,50 €		58,50 €
										Emplacement bateau	74,00 €	74,00 €
										Emplacement planche ou canoë	20,00 €	
										Clef d'accès	30,00 €	30,00 €
										<b>Montant TOTAL (€)</b>		<b>406,00 €</b>